

# Agir et protéger

## Eclairage public

Comment signaler un éclairage public défectueux ?

## Qualité de l'eau et de l'air

Retrouvez les informations sur la qualité de l'eau et de l'air à Gradignan.

## Se protéger des moustiques tigre et agir

Alors que sa prolifération se vérifie dès les premières chaleurs, le moustique tigre peut néanmoins être combattu avec des gestes simples.



## Vigilance feu de forêt

Gradignan est une commune forestière avec une superficie totale de 1.577 hectares (soit 15,77 km<sup>2</sup>) comprenant 460 hectares de parcs et forêts. Elle...

**MAIRIE DE GRADIGNAN**

Allée Gaston Rodrigues

CS 50105

33173 Gradignan cedex

---

Téléphone :

+33 (0) 5 56 75 65 00

**HORAIRES :**

» le lundi de 13h à 19h

» du mardi au vendredi de 8h à 16h

» le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)

---